
**9^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mercredi le 30 novembre 2022, 19 h,
Séance tenue au Collège des compagnons
Salle A-112 (Le Carrefour)
3643, avenue des Compagnons**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M	Jacques Pelchat	Président
M.	Pierre Laurin	Secrétaire
M ^{me}	Maryse Vaillancourt	Administratrice
M.	Jean-Luc Lavoie	Administrateur (départ à 20h15-retour 21h30)
M ^{me}	Valérie Poirier	Administratrice
M ^{me}	Johanne Elsener	Administratrice
M.	Luc Fournier	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me}	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M.	Dave Gagnon Pelletier	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me}	Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M ^{me}	Geneviève Poulin	Conseillère à la planification des infrastructures

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M ^{me}	Andréa Giguère	Trésorière
M ^{me}	Renée Paradis	Administratrice
M.	Real Jean	Administrateur
M ^{me}	Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

Quatre citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Pelchat ouvre la réunion à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jacques Pelchat fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées. M. Jacques Pelchat propose l'ajout des points «9.4 Pistes de ski de fond» et «10. Rêvons notre quartier».

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Présentation du projet d'aménagement du centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy, par M ^{me} Geneviève Poulin, conseillère aux Loisirs, sports et vie communautaire	19 h 03
4. Adoption des procès-verbaux du 26 octobre 2022	19 h 35
5. Communications publiques	19 h 40
6. Période d'information par les membres du conseil municipal	19 h 50
7. 1 ^{ère} période de questions et commentaires du public	20 h 05
8. Fonctionnement du conseil	20 h 25
9. Suivi des dossiers en cours	20 h 35
• Rue du Campanile	
• Sécurité routière	
• Rue Mendel	
10. Nouveaux dossiers	21 h 00
11. 2 ^e période de questions et commentaires du public	21 h 10
12. Trésorerie	20 h 20
13. Divers	20 h 25
14. Levée de l'assemblée	20 h 30

RÉSOLUTION 22-CA-51

Sur proposition de M. Luc Fournier, appuyée par M^{me} Valérie Poirier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité

3. PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

M^{me} Geneviève Poulin, conseillère à la planification des infrastructures au service des Loisirs, sports et vie communautaire, présente, à l'aide d'un support visuel, où en est le projet d'aménagement du nouveau Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy et de son jardin collectif.

Elle présente l'emplacement du bâtiment sur la rue Valentin et le réaménagement qui se fait en trois étapes et ce, depuis 2021. Cette année, les opérations ont pu débuter au jardin et dans la cuisine. De gros travaux (systèmes électriques, mécaniques, ascenseurs, bornes) auront lieu en 2023 et ils devraient être terminés à la fin de l'année 2023.

Elle détaille l'aménagement des salles sur les étages, l'aménagement extérieur et elle partage des photos de quelques salles.

Elle indique que deux ou trois salles seront disponibles pour les besoins des assemblées du Conseil de quartier. Elle partage les solutions de relocalisation qui ont été employées pour les besoins des divers organismes qui tiendront leurs activités au centre communautaire.

M^{me} Johanne Elsener s'interroge sur la possibilité d'installer une station *Communauto*. M^{me} Geneviève Poulin n'est pas en mesure de donner une réponse, mais M. Dave Gagnon Pelletier en prend note.

M^{me} Johanne Elsener suggère également que le Conseil puisse bénéficier d'un espace de stockage pour du matériel de campagne promotionnelle. M^{me} Geneviève Poulin confirme que c'est possible et que le Conseil n'a qu'à en faire la demande à la Ville.

Un citoyen demande s'il y aura un point de service de la bibliothèque Monique Corriveau dans le centre. M^{me} Geneviève Poulin n'a pas vu de projets en ce sens.

Elle amène des précisions sur quelques détails suite aux questions techniques des membres de l'assemblée.

M. Jacques Pelchat remercie la conseillère en planification pour cette présentation.

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 26 OCTOBRE 2022

M. Jacques Pelchat demande si des modifications doivent être apportées au procès-verbal du 26 octobre 2022. M^{me} Maryse Vaillancourt propose de changer le terme «réquisitionnée» par «reprise» au point 8.3.

RÉSOLUTION 22-CA-52

Sur proposition de M. Pierre Laurin, appuyée par M. Jean-Luc Lavoie, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 26 octobre avec la modification susmentionnée.

Adoptée à l'unanimité

5. COMMUNICATIONS PUBLIQUES

M. Jacques Pelchat mentionne qu'il y aura une séance d'information sur la révision du règlement de fonctionnement des Conseils de quartier le 1^{er} décembre prochain.

6. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau confirme que les travaux du centre communautaire vont bon train, malgré tous les aléas que ce projet a pu connaître.

Elle est heureuse d'annoncer que les travaux pour la stabilisation des berges du parc de la plage Jacques-Cartier ont débuté le 21 novembre. L'accès au parc à partir du Chemin de la plage sera interdit jusqu'au 22 décembre. L'accès sera ouvert par la suite et ce, jusqu'au début avril où la poursuite des travaux s'échelonna jusqu'en mai. Il s'agit de la première de trois phases de travaux publics.

Concernant le projet du Centre de biométhanisation, elle indique que la distribution des sacs mauves pour la collecte de matières organiques débutera au mois de janvier pour le secteur de Sainte-Foy.

Elle invite les membres à fréquenter les nombreux marchés de Noël pour encourager l'achat local.

7. 1^{ERE} PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyenne mentionne que lors de fortes pluies, la circulation sur du Versant-Nord devient plus que dangereuse. M. Dave Gagnon Pelletier mentionne que le 311 demeure la meilleure façon d'avertir les services de la Ville à propos de cette situation.

M. Pierre Laurin se questionne sur le procédé pour établir un point de service de bibliothèque dans le quartier. M^{me} Johanne Elsener fait part que le Conseil a déjà demandé un dépôt de la bibliothèque Monique Corriveau à l'ancien centre communautaire. Un citoyen appuie la demande pour ce service.

8. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

M. Jacques Pelchat sonde les membres du Conseil à savoir s'ils désirent élire un vice-président. M. Dave Gagnon Pelletier mentionne que le Conseil peut tout de même désigner un animateur ou une animatrice d'assemblée lorsque le président est absent.

9. SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

9.1 Rue du Campanile

M. Jacques Pelchat mentionne que M. Réal Jean rencontrera M^{me} Catherine Vallières Rolland pour discuter du projet d'animation de la rue.

M. Jean-Luc Lavoie indique qu'il y a un projet de formation d'une association de marchands et que les discussions sont en cours pour convenir d'un mode de fonctionnement.

M. Jacques Pelchat fait part que des éléments de sécurité ont été ajoutés dans la rue.

M^{me} Maryse Vaillancourt mentionne que le 20 octobre dernier, une rencontre a eu lieu entre les représentants des six copropriétés accompagnés de leur gestionnaire désigné,

les représentants de la propriété commerciale et le propriétaire de la RPA, afin de faire le point sur le processus d'une possible municipalisation de la rue du Campanile.

Une citoyenne invite le Conseil et la Ville à garder en tête l'importance des commerces de proximité et des services communautaires dans le secteur de cette artère qui a connu un gros développement immobilier dans les dernières années.

9.2 Sécurité routière

M. Jacques Pelchat et M. Luc Fournier ont formé un comité pour réfléchir à l'amélioration de la sécurité des sites de traverses piétonnières et des endroits qui sont les plus problématiques.

Comme le Conseil s'était déjà penché à quelques reprises sur la question de sécurité piétonnière, M^{me} Johanne Elsener leur partagera une liste des sites qui avaient été relevés comme problématiques par le Conseil dans les dernières années.

M. Pierre Laurin s'interroge sur la progression des mesures prises par la Ville dans le cadre de sa Stratégie de sécurité routière 2020-2024. M. Dave Gagnon Pelletier mentionne que la Ville a tenu une séance d'information sur l'avancement du réaménagement des corridors scolaires de toutes les écoles de la Ville, dont l'École Filteau pour le secteur de la Pointe-De-Sainte-Foy. M^{me} Anne Corriveau précise que ces réaménagements ont été faits après des analyses sur le terrain et des consultations avec les établissements scolaires et les citoyens.

Un citoyen suggère que la Ville se penche sur le cas de l'intersection du Chemin Sainte-Foy (Mc Cartney) à la hauteur du sentier du parc du Campanile et du parc Destor, où le changement de vitesse dans la courbe et l'arrêt qui la suit peuvent poser problème.

9.3 Rue Mendel

M^{me} Valérie Poirier et M^{me} Johanne Elsener présentent leur projet de résolution portant sur le prolongement des voies automobiles de Mendel, suite aux commentaires du Conseil. Leur résolution est également appuyée par cinq mémoires. M. Jacques Pelchat souhaiterait lire d'abord les documents pour en arriver à une décision.

M^{me} Johanne Elsener précise que la résolution a un objectif local et qu'elle vise à ce que les automobilistes en provenance des villes en périphérie de Québec soient incités à utiliser le stationnement d'appoint et le transport en commun comme le tramway, plutôt que de poursuivre leur route en auto dans la Ville de Québec.

M. Pierre Laurin a constaté que le Conseil a déjà fait des interventions à ce sujet et qu'il se retrouve en opposition avec le Conseil de Cap-Rouge qui lui, se montre en faveur de l'ouverture de cette rue pour désenclaver son quartier et réduire la pression sur la côte de Cap-Rouge.. Il se questionne sur la pertinence de cette intervention, notamment dans une perspective d'aménagement global de la Ville.

Les membres du Conseil échangent leurs positions sur le sujet. M. Jacques Pelchat propose de tenir une séance de travail afin de prendre une décision éclairée par rapport à cette résolution.

9.4 Pistes de ski de fond

M. Luc Fournier s'est occupé du dossier dans les derniers mois. Il a su que la Ville assurera l'entretien des pistes et il souhaiterait que le responsable de la Ville soit à l'écoute de ses recommandations pour améliorer la qualité de l'entretien des pistes pédestres et de ski de fond, et ce, sans augmentation de coûts pour la municipalité.

10. NOUVEAUX DOSSIERS

M^{me} Johanne Elsener a élaboré le projet «Rêvons notre quartier» pour que le Conseil statue sur les enjeux et les priorités du quartier afin de dégager une vision globale en se projetant dans les années futures, tout en consultant les citoyen.ne.s et les différents intervenants de la Ville de Québec. Elle rappelle que le Conseil peut déposer un projet pour obtenir un budget d'initiative permettant de le financer.

M^{me} Maryse Vaillancourt soulève que la Ville a entrepris, dans les dernières années, plusieurs démarches (politiques, stratégies) en ce sens et s'interroge si un tel projet ne serait pas un doublon des actions faites par la Ville. Selon elle, le Conseil de quartier n'a pas le mandat, ni le pouvoir de mettre en œuvre une telle initiative.

Les membres partagent leurs points de vue sur la faisabilité et la pertinence du projet.

M. Dave Gagnon Pelletier partage les critères du règlement du Service de l'interaction citoyenne sur le versement d'une subvention pour des projets d'initiatives.

M^{me} Anne Corriveau donne en exemple le projet de Marché de Cap-Rouge, un projet d'animation pour les citoyens, financé par un budget d'initiative de leur Conseil de quartier.

Le Conseil décide d'en discuter en réunion de travail avant d'aller plus loin dans ce dossier. Il reviendra sur ce sujet à la prochaine assemblée.

11. 2^e PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

12. TRÉSORERIE

M^{me} Andréa Giguère étant absente, elle a fait parvenir des informations au président. M^{me} Cécile Baldy a été payée pour la rédaction des procès-verbaux de mai et juin dernier.

Il reste actuellement un solde de 578,85 \$ au compte. Le budget du Conseil pour l'an prochain sera ramené à 2 500\$.

Paiement de la secrétaire de soutien

RÉSOLUTION 22-CA- 53

Sur proposition de M. Pierre Laurin, appuyée par M. Luc Fournier, il est résolu d'octroyer 100\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

11. DIVERS

La date de la prochaine assemblée du Conseil sera le 25 janvier 2023, comme les rencontres se tiennent le dernier mercredi du mois.

12. LEVEE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Il est 21 h 45.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Jacques Pelchat et M. Pierre Laurin.

M. Jacques Pelchat, président

M. Pierre Laurin, secrétaire